



Ponction d'ascite

Pourquoi effectuer une ponction d'ascite?

À la demande de votre médecin, une ponction d'ascite vous est proposée. Cet examen permet de prélever un peu de liquide qui se trouve anormalement dans la cavité abdominale, entourant les organes. Ce liquide est examiné afin de déterminer la raison de son apparition et/ou s'il est infecté par une bactérie. Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Veuillez ensuite signer le formulaire de consentement avant le jour de l'examen, en indiquant la date, puis remplir le questionnaire préalable à l'examen endoscopique. Le médecin est à votre disposition pour vous apporter, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez obtenir.

Description et déroulement de l'examen

Après avoir mis en place un cathéter dans une veine et prélevé un peu de sang pour vérifier votre coagulation et selon les besoins, un ultrason sera d'abord réalisé afin de déterminer le meilleur endroit pour faire la ponction. Après une désinfection locale, le médecin effectuera une anesthésie locale avec de la Xylocaïne, soit le même produit que celui utilisé par les dentistes. Lors de l'anesthésie, vous ressentirez une légère brûlure locale pendant quelques secondes. Dès que l'endroit sera bien endormi, le médecin introduira, selon la quantité de liquide à prélever, soit une aiguille, soit un petit cathéter en plastique contenant en son centre une aiguille métallique qui est ensuite retirée. Le matériel utilisé est le même que celui mis en place pour une perfusion sanguine, soit un petit système dont seul le cathéter en plastique est laissé en place et l'aiguille en métal est retirée immédiatement. L'évacuation du liquide se fera sous contrôle infirmier régulier. L'examen est effectué par un médecin spécialement formé à cette technique, assisté d'un(e) infirmier(ère). Si la ponction d'ascite est effectuée pour poser un diagnostic, seule une petite quantité de liquide sera retirée. Si elle a pour but de soulager le patient de la tension due à la forte quantité de liquide dans l'abdomen, un volume plus important, pouvant parfois dépasser 10 litres, sera retiré. Lorsque le prélèvement dépasse 4 litres, ou plus rapidement si le médecin le juge nécessaire, une perfusion d'albumine sera administrée par voie intraveineuse afin de diminuer le risque de complication, en particulier une insuffisance aiguë des reins. A la fin de la ponction, qui peut durer de quelques minutes à 3 heures en fonction de la vitesse d'écoulement, le système de prélèvement sera retiré et un pansement mis en place. Il est important de ne pas mouiller l'endroit pendant les 24 heures qui suivent.

Quels sont les risques de cet examen?

Les complications de la ponction d'ascite sont rares. Les complications les plus fréquentes sont un hématome (collection de sang) dans la paroi de l'abdomen (1%), une fuite de liquide d'ascite persistant après le retrait du cathéter (1%), une hémorragie interne (0.2%) une infection au site de la biopsie (< 0,2%) et une ponction d'un organe interne (<0.2%). Certaines de ces complications peuvent nécessiter un traitement urgent, voire une opération. Lorsqu'on retire un grand volume (plus de 5 litres), la circulation peut être altérée. Pour cette raison, lors d'une ponction de plus de 4 litres, de l'albumine, une protéine naturellement synthétisée par le foie, sera administrée par voie intraveineuse pour diminuer au maximum la fréquence de cette complication qui entraîne surtout une insuffisance rénale. Le taux de réussite de la procédure est de 95 %.

Comment se prépare-t-on à l'examen ?

Cet examen nécessite que l'estomac soit vide. Il ne faut donc **ni boire, ni manger durant les 6 heures précédant l'examen**. Le matin de l'examen, **vous devez prendre les médicaments prescrits par votre médecin** en les avalant à l'aide de petites gorgées d'eau. **Si vous êtes diabétique**, nous vous prions de discuter avec votre médecin traitant de la prise de votre traitement en lui expliquant que vous devez rester à jeun à partir de minuit. **Si vous prenez des médicaments qui influencent le risque de saignement**





(Aspirine, Plavix, Sintrom, Marcoumar, etc.), nous vous prions également de discuter avec votre médecin traitant de la prise de votre traitement. Il est possible qu'en fonction des gestes techniques prévus dans votre cas vous deviez arrêter de prendre ces médicaments plusieurs jours avant l'examen. Dans ce cas, votre médecin vous conseillera sur les alternatives adaptées à votre situation.

Que se passe-t-il après l'examen?

Si des calmants vous ont été administrés, **il est interdit de conduire un véhicule ou de travailler avec des machines jusqu'au lendemain**, car vos capacités de réaction peuvent être altérées. **Il est donc utile de demander à une personne de vous raccompagner à votre domicile ou d'utiliser les transports publics.** Pour les mêmes raisons, il vous est également déconseillé de prendre, le jour de l'examen, des décisions importantes requérant toute votre lucidité (signer des documents d'une valeur légale). En l'absence de complications, vous pourrez rentrer directement à domicile après la ponction. Vous allez pouvoir manger, boire et prendre vos médicaments tout suite après l'examen. Il est important de ne pas mouiller le pansement pendant les 24 heures suivant l'examen.

Que faire en cas de problèmes après l'examen ?

Si vous avez des douleurs, des malaises, ou de la fièvre dans les heures ou les jours suivant le geste, ou en cas d'autres problèmes à la suite de l'examen, contactez immédiatement durant les heures ouvrables : le service où le geste a été fait (Centre d'Endoscopie au tél. 021-314 07 20), la Policlinique Médicale Universitaire, CMA, (tél. 021-314 47 17), la nuit et le week-end, le gastro-entérologue de garde au 021-314 11 11 ou votre médecin traitant. Si vous n'arrivez pas à joindre un médecin, vous devez vous rendre rapidement à l'hôpital le plus proche.

Avez-vous d'autres questions?

Si vous avez d'autres questions concernant l'examen programmé, veuillez vous adresser au médecin qui a demandé cet examen. S'il n'est pas en mesure de répondre à vos questions, contactez le Centre d'endoscopie (tél. 021-314 07 20) qui se chargera de vous mettre en contact avec le gastro-entérologue de garde. Vous aurez aussi la possibilité de discuter avec le gastro-entérologue avant votre examen.

Références bibliographiques

1. Gines P, Cardenas A, Arroyo V, Rodes J. Management of cirrhosis and ascites. N Engl J Med 2004 ;350 ;1646.





Formulaire de consentement écrit pour la ponction d'ascite

Après avoir lu le formulaire d'information annexé, veuillez dater et signer ce document au plus tard la veille de l'examen. Merci de vous présenter avec ce document le jour de l'examen.

- Je soussigné-e, déclare avoir pris connaissance du formulaire d'information sur le but, les modalités et les risques de cet examen.
- J'ai été informé-e des raisons (indications) pour laquelle je dois faire cet examen par le médecin qui l'a prescrit.
- J'ai compris que ma prise en charge est assurée en équipe et que du personnel en formation peut participer aux soins qui me sont donnés, sous la supervision de spécialistes compétents. J'ai pris note que l'identité du médecin qui pratiquera l'intervention me sera communiquée avant celle-ci.

Je donne mon accord à cet examen : oui non Date de l'examen : _____

Nom et prénom du/de la patient-e ou représentant légal/thérapeutique: _____

Cette signature est obligatoire, sans votre accord écrit nous ne pouvons pas effectuer l'examen demandé par votre médecin.

Date : _____ Signature du/de la patient-e ou de son représentant légal ou thérapeutique : _____

Dr-e _____ (Nom, prénom, lettres majuscules), a expliqué la nature, le but, les bénéfices, les risques et les alternatives à l'examen. Il/elle a également offert au/à la patient-e la possibilité de poser toutes les questions qu'il/elle souhaitait et a pleinement répondu à ces dernières. Le/la patient-e a été informé-e que du personnel en formation peut participer aux soins et que l'identité du/de la médecin qui pratiquera l'intervention lui sera communiquée avant celle-ci.

Date : _____ Signature du médecin _____

